



La ville de Villemomble recrute un Technicien support informatique et applicatifs métiers (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens

Sous l'autorité du Directeur de l'innovation numérique et des systèmes d'information, vous serez chargé de gérer les différents projets applicatifs métiers de la ville avec deux autres collaborateurs

Missions principales (non exhaustives) :

- Installation, gestion et maintenance du matériel et des logiciels métiers
- Diagnostiquer un dysfonctionnement informatique matériels, logiciels et applicatifs métiers
- Changer ou réparer un élément ou un ensemble défectueux
- Identifier des besoins et mettre en œuvre des moyens de réparations
- Conseiller et guider l'utilisateur pour résoudre le dysfonctionnement
- Configurer aux besoins des utilisateurs et effectuer des tests de fonctionnement
- Utiliser et renseigner les outils et supports de prise en charge et de suivi d'interventions et transmettre les informations au service concerné
- Apporter son soutien technique et humain aux utilisateurs
- Mettre à jour régulièrement l'inventaire du parc

Profil et compétences :

- Issu d'une formation Bac+2 en informatique.
- Maîtrise technique des environnements liés aux services aux utilisateurs (postes de travail, tablettes/smartphones, réseau lan, sécurité, bureautique, masterisation, impression, wifi, vpn, antivirus, logiciels métiers...)
- Connaissance des applicatifs métiers ou expérience dans les collectivités serait un plus
- Vous êtes autonome et organisé(e), vous faites preuves d'adaptabilité et de réactivité
- Vous savez prioriser vos missions et avez le goût du contact
- Vous avez un sens du service client
- De formation supérieure, justifiez d'une expérience en collectivité serait un plus
- Vous justifiez d'une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion maintenance informatique
- Une expérience dans la gestion d'applications métiers au sein d'une collectivité serait un plus

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »